

Sérénivie

PRÉVOIR SES OBSÈQUES POUR VIVRE L'ESPRIT TRANQUILLE



SÉRÉNIVIE : UNE SOLUTION SIMPLE, SOUPLE ET SÛRE

VOUS FINANCEZ VOS OBSÈQUES GRÂCE À UN CONTRAT D'ASSURANCE VIE GENERALI

Vous avez le choix entre 2 modes de versement

- Le paiement viager qui s'effectue tout au long de votre adhésion.
- Le paiement temporaire qui prévoit le règlement de vos cotisations pour une durée déterminée à l'avance (15 ans minimum).

Le capital décès que vous avez choisi lors de votre adhésion est garanti pendant toute votre vie, quels que soient votre âge et l'évolution de votre état de santé.

- Si vous complétez le questionnaire de santé lors de votre adhésion, votre capital est versé immédiatement en cas de décès accidentel ou par maladie.
- Si vous faites le choix de ne pas le compléter, votre capital est versé immédiatement en cas de décès accidentel et après un délai de 18 mois en cas de décès par maladie.



Vous bénéficiez des conseils d'Europ Assistance pour préparer vos obsèques

Dès la souscription du contrat, notre partenaire Europ Assistance est à votre disposition pour vous informer et vous conseiller sur tous les plans : inhumation, concession, crémation mais aussi droits de succession. Vous recevez toutes les réponses pour faire le bon choix.



VOUS ORGANISEZ À L'AVANCE LE DÉROULEMENT DE VOS OBSÈQUES AVEC UN PROFESSIONNEL PARTENAIRE DE GENERALI



Generali vous propose de signer une convention obsèques avec Le Choix Funéraire.

Le capital garanti de votre contrat Sérénivie leur sera donc versé pour prendre en charge vos obsèques.

Partenaire de confiance de Generali, Le Choix Funéraire est le n°1 français des marbriers et pompes funèbres indépendants avec plus de 7 000 points d'accueil en métropole et départements d'outre-mer.

Dès la convention signée, vous pouvez vous adresser à ce professionnel pour organiser vos obsèques selon vos souhaits. Le Choix Funéraire vous propose 2 formules, selon le montant du capital garanti avec Sérénivie.

Quelle que soit la formule choisie, vous pouvez personnaliser vos obsèques selon vos volontés.

Les engagements du Choix Funéraire : la garantie d'exécution

Le Choix Funéraire s'engage à exécuter les prestations prévues et prend à sa charge la différence entre le coût réel des prestations et les sommes versées par Generali Vie dans le cadre du contrat d'assurance.

Seules les prestations et fournitures complémentaires n'ayant pas été prévues dans la formule choisie sont à la charge de la famille et doivent être payées directement à l'entreprise de pompes funèbres intervenante.



Extrait de l'offre de prestations

Formule
Harmonie

Formule
Plénitude 

| GARANTIES | | 4 500 € | 6 700 € |
|--|---|----------------------|---|
| Préparation et organisation des obsèques | <ul style="list-style-type: none"> Démarches et formalités. Toilette et habillage du corps. Transport inclus (dans un rayon de 50 km). | • | • |
| | <ul style="list-style-type: none"> Soins de conservation. | | • |
| | <ul style="list-style-type: none"> Chambre funéraire. | Forfait 1/2 journée. | Forfait 3 jours OU mise à disposition du matériel réfrigérant au domicile du défunt. |
| Cercueil et accessoires | <ul style="list-style-type: none"> Cercueil en chêne massif modèle Parisien ou équivalent. Mise en bière et plaque gravée. | • | • |
| | <ul style="list-style-type: none"> Cercueil en chêne massif modèle Tombeau ou équivalent. | | • |
| Cérémonie funéraire | <ul style="list-style-type: none"> Corbillard avec chauffeur et porteurs. | 3 porteurs. | 4 porteurs. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Maître de cérémonie. | • | • |
| Inhumation | <ul style="list-style-type: none"> Ouverture/fermeture du caveau ou creusement d'une fosse. | • | • |
| | <ul style="list-style-type: none"> 500 € de participation à l'achat du monument funéraire/caveau. Gravure (30 lettres maximum). | | • |
| | <ul style="list-style-type: none"> Participation aux frais de crémation. Cercueil conçu pour l'incinération. Urne et plaque gravée. | 600 € | 800 € |
| Crémation | <ul style="list-style-type: none"> 500 € de participation à l'achat du monument cinéraire ou mise en sépulture de l'urne dans le caveau familial. Gravure (30 lettres maximum). | | • |



Option sous réserve de disponibilité des produits : bois massif issu de forêts durablement gérées ou matériaux éco-conçus aux normes écologiques en vigueur. Accessoires d'ornementation en bois. Finition sans solvant (vernis qualifié ECO LABEL). Capitons en matières naturelles : coton ou lin non traité.

Vous pouvez à tout moment effectuer des modifications selon vos volontés ou désigner un autre prestataire de votre choix pour organiser vos obsèques.

VOUS METTEZ À LA DISPOSITION DE VOS PROCHES DES SERVICES POUR LES SOUTENIR ET LES ACCOMPAGNER LE MOMENT VENU

Conseil et soutien

- Sur simple appel téléphonique, 24 h/24 et 7 j/7, un conseiller d'Europ Assistance répond à toutes les questions de vos proches et les conseille dans leurs démarches administratives.
- Vos proches peuvent aussi bénéficier d'un soutien psychologique avec un professionnel par téléphone.

Transport du corps

- En cas de décès à plus de 50 km du domicile, le transport du corps et les frais de cercueil provisoire sont pris en charge.
- Si nécessaire, le déplacement d'un proche pour reconnaître le corps peut aussi être pris en charge.

Services à domicile

- La garde des enfants de vos proches, pendant la période des obsèques, peut être organisée en cas de décès partout en France.
- Pour soulager vos proches, la garde de vos animaux peut être prise en charge et une aide-ménagère mise à disposition.

AVEC GPMA*, ACCÉDEZ À DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉS



Je m'occupe de mes petits-enfants.



J'ai un proche dépendant ou handicapé.



J'aide mes enfants.



Je vis au quotidien avec mon handicap.



Je me bats contre ma maladie.



En souscrivant un contrat Sérénivie, vous devenez membre de l'association GPMA, partenaire de Generali. Vous rejoignez une communauté de 400 000 personnes et bénéficiez notamment des services suivants :

- un réseau d'associations autour de la santé et du handicap ;
- une assistance aux aidants familiaux et à leur proche aidé en cas de perte d'autonomie ou de handicap de ce proche ;
- un fonds d'entraide pour faire face à des difficultés passagères.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.gpma-asso.fr

Gpma

PRÉVOYANCE - MALADIE - ACCIDENT

*GPMA (Groupement Prévoyance Maladie Accident), association régie par la loi du 1er juillet 1901, 75447 Paris Cedex 09.

PRÉVOIR SES OBSÈQUES, C'EST LES FINANCER ET LES ORGANISER À L'AVANCE

Les obsèques sont toujours un moment difficile pour les proches. Au-delà du deuil, il faut prendre des décisions rapidement et faire face à une charge financière importante, de l'ordre de 4 000 à 5 000 euros pour des prestations simples.

En ayant tout prévu vous-même à l'avance, vous épargnez à votre famille tout souci inutile et des dépenses qui peuvent être lourdes. Vous pouvez faire vos choix dès aujourd'hui et avoir la certitude que vos souhaits seront respectés.

Generali propose une solution simple et modulable pour préparer dès aujourd'hui vos obsèques sur tous les plans : le financement, l'organisation, l'accompagnement de vos proches.



- Vous financez vos obsèques grâce à un contrat d'assurance vie.
- Vous organisez à l'avance le déroulement de vos obsèques avec un professionnel, partenaire de Generali.
- Vous mettez à disposition de vos proches des services pour les soutenir et les accompagner le moment venu.



GNT7723BRB - FICHEWEB - NS - Août 2022 - Photos : Getty Images - Studio Graphique

Document non-contractuel à caractère publicitaire. Les garanties peuvent donner lieu à exclusions ou limitations. Pour connaître le détail et l'étendue des garanties, reportez-vous aux conditions générales et particulières du contrat. La souscription d'un contrat ou de certaines garanties demeure soumise à nos règles d'acceptation des risques.

Generali Vie, Société anonyme au capital de 336 872 976 euros. Entreprise régie par le Code des assurances 602 062 481 RCS Paris. Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris

Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

